

## Retour sur le séminaire annuel du pôle de référence Eclairage du Cerema

Le **pôle de référence Eclairage** du Cerema s'est réuni à la **Maison du Parc National des Pyrénées (Tarbes)** à l'occasion de son deuxième séminaire interne annuel **du 10 au 12 décembre 2018**, avec la participation de **Fabrice Boblique** (chef de la division Environnement de la DTecITM). Au programme notamment : le **bilan des actions 2018**, les **projets à venir en 2019**, et des **présentations invitées sur la thématique de la pollution lumineuse et des Réserves Internationales de Ciel Etoilé**, dans un fort contexte réglementaire de réduction des nuisances lumineuses<sup>1</sup>. Des séances de travail ont aussi été organisées sur des projets auxquels participent plusieurs directions territoriales.



Maison du Parc National des Pyrénées (Tarbes)

### Des présentations sur la réduction de la pollution lumineuse, en particulier en réserves naturelles et sites d'observation astronomique

**Léa Salmon-Legagneur** (Association « La ferme des étoiles ») a présenté la **Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) du Pic du Midi de Bigorre**, un site bénéficiant du label RICE obtenu à ce jour par treize sites dans le monde (dont deux en France). En particulier, le programme « Ciel étoilé » a été détaillé, composé d'actions visant à réduire la pollution lumineuse, menées par les collectivités et le Syndicat d'énergie des Hautes-Pyrénées (baisse des puissances installées, baisse de la proportion de flux lumineux émise au-dessus de l'horizontale, télégestion de sites ...).

**Eric Guinard** (Cerema Sud-Ouest) et **Eloïse Deutsch** (Maison du Parc National des Pyrénées) ont détaillé la **démarche « trame sombre » développée sur le territoire du Parc des Pyrénées**, basée sur la méthode élaborée au Muséum National d'Histoire Naturelle (R. Sordello). Après un diagnostic de la biodiversité nocturne et de la pollution lumineuse présentes sur le site, les corridors écologiques et leurs zones de conflit avec l'éclairage nocturne ont été identifiés pour aboutir à un plan d'action de préservation et de restauration du réseau écologique (avec un processus de suivi et d'évaluation).

**Sébastien Vauclair** a présenté des **outils de mesure, de représentation cartographique et de simulation de la pollution lumineuse** développés au sein de **Dark Sky Lab**, bureau d'études avec lequel le pôle éclairage souhaite collaborer très prochainement (réponse à l'appel d'offre « trame noire » de Amiens

---

<sup>1</sup> Publication de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses

Métropole, cartographie de la pollution lumineuse des Bouches du Rhône avec le Syndicat Mixte d'Énergie des Bouches-du-Rhône).

Enfin, une **visite de l'Observatoire du Pic du Midi** a été programmée pour illustrer les enjeux autour de l'observation du ciel nocturne.



*Le collectif Eclairage au Pic du Midi)*

